



Recherche et développement

C'est officiel, *la Suisse est de retour dans le réseau de recherche européen*

10.11.2025

D'un coup d'oeil

- La Suisse et l'UE ont signé l'accord sur les programmes, y compris le paquet Horizon, à Berne
- La Suisse est ainsi formellement associée à l'accord, avec effet rétroactif au 1er janvier 2025
- C'est un pas décisif pour la position de pointe de la recherche et de l'innovation suisses à l'international

Le conseiller fédéral Guy Parmelin et la commissaire européenne Ekaterina Zaharieva ont signé, le lundi 10 novembre à Berne, le nouvel accord sur les programmes de l'UE. La Suisse est ainsi pleinement associée aux programmes Horizon Europe, Euratom et Digital Europe, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025. C'est une étape importante pour la Suisse en tant que pôle de recherche

et d'innovation, qui renforce durablement la compétitivité internationale du pays.

Large accès aux programmes de recherche européens

Avec l'association complète à cet accord, les chercheurs, les entreprises et les start-up en Suisse retrouvent un large accès aux principaux programmes européens de recherche et d'innovation. Depuis le 1^{er} janvier 2025, ils peuvent à nouveau concourir directement aux appels d'offres de l'UE et solliciter des bourses financées par l'UE.

La Suisse prend ainsi à nouveau part aux activités dans des domaines de recherche stratégiques centraux, allant de l'intelligence artificielle à la recherche quantique et spatiale. Dans le cadre du programme Digital Europe, les organisations suisses peuvent également soumettre des projets en tant que coordinatrices et établir des partenariats avec des acteurs européens. Les appels d'offres dans les domaines de la cybersécurité et des semi-conducteurs restent exclus pour l'instant et ouverts uniquement aux États membres de l'UE et de l'EEE.

À partir de 2026, il est prévu que la Suisse réintègre aussi ITER et Fusion for Energy, aux mêmes conditions que jusqu'en 2020.

Un atout pour le monde scientifique, l'économie et la société

Le rétablissement de l'association pleine et entière est décisif pour la communauté suisse de la recherche et de l'innovation. Celle-ci ouvre en effet l'accès à des instruments de financement européens renommés, dont les subventions du Conseil européen de la recherche (ERC), et facilite la collaboration internationale et transversale entre les disciplines par-delà les frontières. Les programmes de l'UE recèlent des opportunités majeures pour l'économie suisse: ils renforcent la capacité d'innovation des start-up, des PME et des grandes entreprises, favorisent le transfert de technologies et contribuent à maintenir la Suisse à la pointe de la concurrence mondiale.

Prochaine étape: garantir un partenariat stable avec l'UE

La signature de l'accord est une victoire d'étape. Il importe maintenant de consolider les fondements politiques et juridiques d'un partenariat durable avec l'UE. C'est à cette condition que la Suisse pourra s'affirmer en tant que leader de l'innovation sur la durée.

Les Bilatérales III offrent l'opportunité d'ancrer durablement la coopération en matière de recherche. C'est une occasion à ne pas manquer.



Rudolf Minsch

Responsable Politique économique générale & Économie extérieure, Chef économiste, membre de la direction



Nadine Wüthrich

Collaboratrice de projet Politique économique et formation



Corine Fiechter

Responsable de projets Politique économique et formation